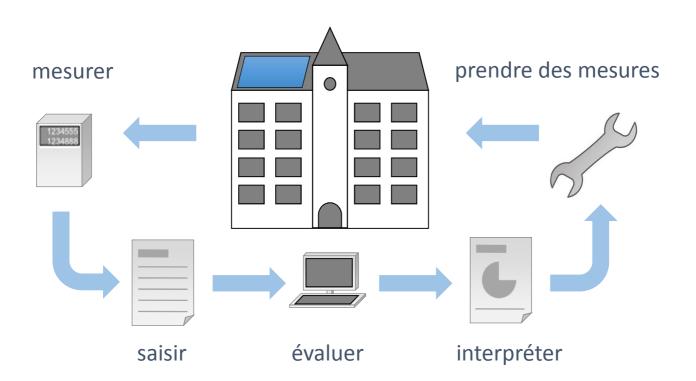




EnerCoach online

Visualiser l'énergie et faire des économies

Manuel d'utilisation



Version juillet 2017

Développé et financé par SuisseEnergie pour les communes

Table des matières

1	Intro	duction	3
	1.1	Initiation à la version en ligne d'EnerCoach	3
	1.2	Communes qui travaillent déjà avec la version Excel d'EnerCoach	3
	1.3	Communes qui débutent la comptabilité énergétique	3
2	Travailler avec EnerCoach Online		4
	2.1	Page de Login	4
	2.2	Page d'accueil	4
3	Niveau commune		
	3.1	Organisation de la commune et des utilisateurs/trices	5
	3.1.	1 Données de la commune	5
	3.1.	2 Définir des utilisateurs/trices	6
	3.2	Onglet « Objets »	6
	3.2.	1 Créer un nouvel objet	6
	3.2.	2 Créer des unités administratives	7
	3.3	Onglet « Mix énergétiques »	
	3.3.		
	3.3.	3	
4	Nive	au objet	11
	4.1	Création d'un nouvel objet	11
	4.2	Données de l'objet	12
	4.3	Onglet « Consommation »	13
	4.4	Onglet « Zones »	13
5	Eva	uations	
	5.1	Onglet « Evaluations »	14
	5.2	Evaluations au niveau des objets	
	5.3	Evaluations au niveau de l'unité administrative ou de la commune	15
	5.4	Evaluations au niveau des catégories de bâtiment	15
	5.5	Charger les évaluations détaillées ou le rapport d'ensemble	
	5.6	Exemple d'évaluation : Indices énergétiques / SRE	
6	•	ports d'évaluation	
	6.1	Imprimer un rapport avec Internet Explorer	
	6.2	Imprimer un rapport avec Google Chrome	
	6.3	Imprimer un rapport avec Firefox.	19

1 Introduction

Avec la version en ligne d'EnerCoach, SuisseEnergie pour les communes met à disposition un instrument de comptabilité énergétique des bâtiments communaux d'actualité. Les communes travailleront ainsi toujours avec la dernière version du logiciel et des données climatiques mises à jour mensuellement.

1.1 Initiation à la version en ligne d'EnerCoach

Pour débuter et pour travailler avec EnerCoach en ligne, deux cas de figure se présentent. Dans les deux cas, un compte d'administrateur de la commune doit être ouvert au préalable par les gestionnaires de programme.

1.2 Communes qui travaillent déjà avec la version Excel d'EnerCoach

La commune ou la personne responsable de la comptabilité énergétique prend contact avec le/la chargé/e du projet EnerCoach pour sa région et lui envoie la base de données créé avec la version Excel d'EnerCoach. La base de données se trouve dans le sous-dossier « DatFiles » d'EnerCoach et se nomme « DatFile EnerCoach commune date.xls ».

Le « Datfile » de la commune sera vérifié par le/la responsable d'EnerCoach pour l'importation dans la version en ligne et le cas échéant adaptée en coopération avec la personne en charge de la comptabilité énergétique. Si les données à importer ont été vérifiées avec succès, la base de données est importée et un compte est créé pour la commune et son administrateur/trice.

Suite à l'ouverture du compte, l'administrateur/trice de la commune reçoit un message l'invitant à se connecter et à créer un mot de passe.

La personne inscrite peut ensuite travailler les données de la commune en ligne.

1.3 Communes qui débutent la comptabilité énergétique

Les communes qui débutent une comptabilité énergétique et ne disposent donc pas de données à importer, prennent contact avec le/la chargé/e du projet EnerCoach pour sa région qui créera un compte pour la commune et son administrateur/trice.

Suite à l'ouverture du compte, l'administrateur/trice de la commune reçoit un message l'invitant à se connecter et à créer un mot de passe.

La personne inscrite peut ensuite débuter la comptabilité énergétique communale en ligne.

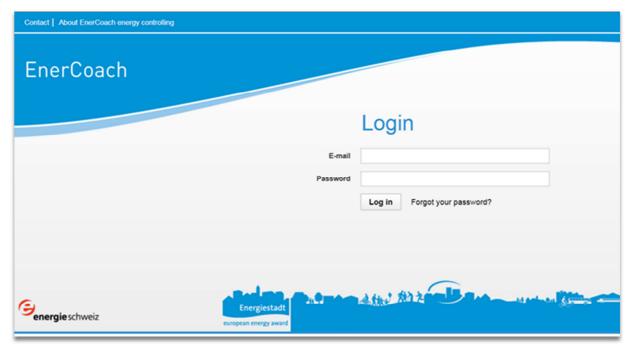
Important! Une commune est définie par son code postal qui ne peut être utilisé qu'une seule fois dans l'outil en ligne. Pour chaque commune, un/une administrateur/trice de la comptabilité énergétique est enregistré. Cette personne peut distribuer des droits et des rôles à d'autres personnes qui pourront entrer, modifier et évaluer des données

2 Travailler avec EnerCoach Online

2.1 Page de Login

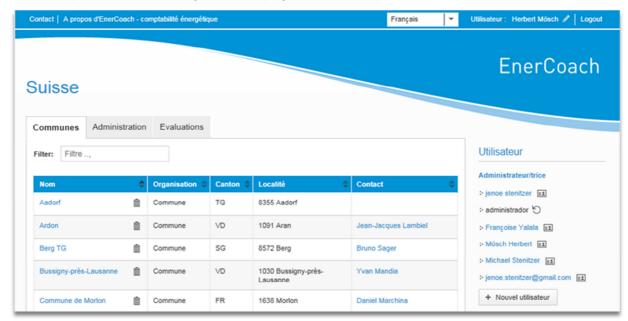
L'adresse internet pour se connecter à la version en ligne d'EnerCoach est la suivante : https://enercoach.citedelenergie.ch/@@login

Vous vous retrouverez sur cette page :



2.2 Page d'accueil

Une fois que vous êtes enregistré/e, la page suivante apparait :



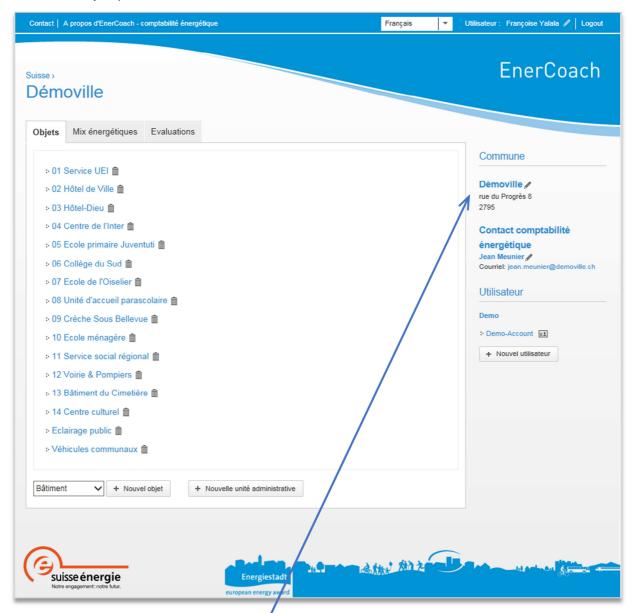
Vous trouverez affiché sur cette page la ou les communes pour lesquelles vous disposez des droits d'administration.

En cliquant sur la commune, vous accéderez à l'écran qui vous permettra d'éditer les données de la commune sélectionnée.

3 Niveau commune

3.1 Organisation de la commune et des utilisateurs/trices

Au niveau de l'organisation ou de la commune, les trois onglets à disposition : « **Objets** », « **Mix énergétiques** » et « **Evaluations** » permettent d'effectuer tout le travail de l'introduction des données jusqu'aux évaluations.



3.1.1 Données de la commune

Un clic sur le nom de la commune ou la crayon en haut à droite ouvre la boite de dialogue qui permet de définir les données de base de la commune :

Les données à caractère obligatoire sont marquées d'un astérisque. Après introduction du N° postal uns altitude et une station climatique vous sont proposées par défault.

Station météorologique *	Bern Liebefeld 🗸	« Proposition: Bern Liebefeld
Habitants *	5734	
Mois de début *	janvier ~	

3.1.2 Définir des utilisateurs/trices

Un clic sur le bouton « + Nouvel utilisateur » ouvre une boîte de dialogue qui permet de définir des nouveaux utilisateurs/trices. La liste à choix « Fonction* » permet de leur attribuer les droits suivants :

Fonction *

Administrateur/trice de la commune > tous les droits : gérer les utilisateurs, données de la commune, créer des bâtiments, saisie des caractéristiques et des consommations > données des bâtiments (SRE, Options, etc.) et saisie des consommations

Chargé/e de la saisie des consommations > saisie des consommations des bâtiments, sans

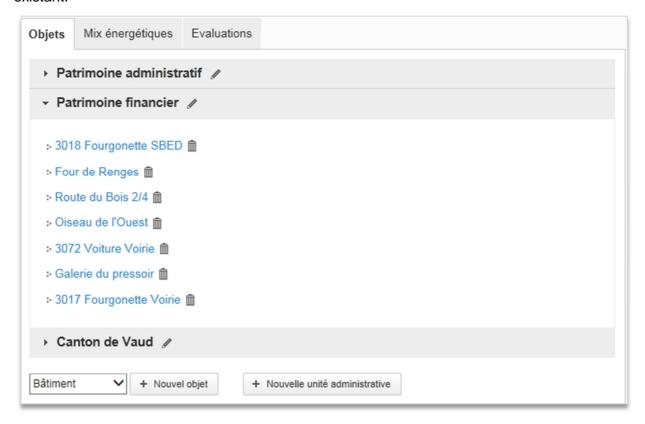
Chargé/e de la saisie des consommations > saisie des consommations des bâtiments, sans les caractéristiques

Visiteur/euse > droits de lecture et de consultation des évaluations

Seule une personne avec des droits d'administrateur/trice (usager de la commune) peut définir des rôles et attribuer ou modifier des droits. Avant de définir des rôles et d'attribuer des droits, il est recommandé de définir l'organisation de la comptabilité énergétique.

3.2 Onglet « Objets »

Logiquement, l'on débutera soit en créant un nouvel objet, soit en sélectionnant un objet existant.



3.2.1 Créer un nouvel objet

Le bouton « + Nouvel objet » permet de créer un nouvel objet.

Il faudra au préalable sélectionner sur le menu déroulant à gauche s'il s'agit d'un **Bâtiment**, d'un **Véhicule communal**, d'**Eclairage public** ou d'une **Autre** installation.

Bâtiment

Il s'agit ici de bâtiments appartenant à une des 12 catégories selon SIA suivantes :

I Habitat collectif

II Habitat individuel

III Administration

IV Ecoles

V Commerces

VI Restauration

VII Lieux de rassemblement

VIII Hôpitaux

IX Industrie

X Dépôts

XI Installations sportives

XII Piscines couvertes

Pour ces bâtiments, il est possible de définir un indice en fonction de la surface de référence énergétique et de l'évaluer selon les normes SIA 380/1 L'énergie thermique dans le bâtiment et SIA 2031 Certificat énergétique des bâtiments (dernières éditions 2009).

Eclairage public

Pour l'éclairage public, il est possible de définir un indice en fonction des km de rue éclairée et de l'évaluer globalement en le comparant à une valeur-cible dépendante du nombre d'habitants de la commune. Les éclairages extérieurs de monuments, de stades de sport, etc. ne doivent pas être enregistrés ici, ils sont soit à comptabiliser avec le monument correspondant, soit à classer dans la catégorie « Autre ».

Véhicules communaux

Pour les véhicules communaux, il est possible de suivre l'évolution de la consommation absolue ou spécifique de carburant ou d'électricité en fonction des km parcourus.

Autres installations communales

Il s'agit ici d'installation communales telles que piscine ou stade de sport en plein air, patinoire couverte, serres, fontaines publiques, WC publics, etc. pour lesquelles il n'est à ce stade pas possible de définir ou d'évaluer un indice. S'agissant souvent de gros consommateurs ou de nombreux petits consommateurs, il est important de les comptabiliser pour en suivre l'évolution.

3.2.2 Créer des unités administratives

Avec le bouton « + Nouvelle unité administrative », vous pouvez créer des unités administratives (p.ex. « patrimoine administratif » et « patrimoine financier » ou les localités d'une commune fusionnée ou d'une région, etc.), auxquelles pourront être affectés les divers objets (bâtiments et installations).

La création d'unités administratives permet par la suite d'évaluer chaque unité administrative individuellement ainsi que l'organisation globalement avec toutes ses unités administratives. L'organisation peut être une commune individuelle comprenant plusieurs unités administratives, une commune résultant d'une fusion de plusieurs localités ou une région regroupant plusieurs communes.

3.3 Onglet « Mix énergétiques »

Différents Mix énergétiques peuvent être définis au niveau de l'organisation / de la commune en ce qui concerne la **chaleur à distance**, le **mix d'électricité** et le **mélange de gaz** naturel avec du biogaz. Les mix définis pourront par la suite être appliqués aux compteurs ou systèmes d'énergie définis pour les bâtiments et installations.

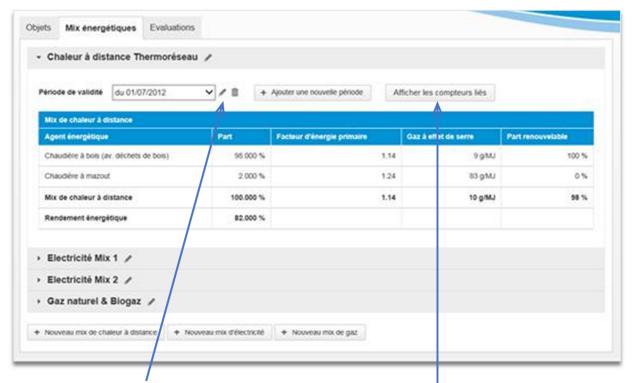
La page d'accès aux mix énergétiques se présente comme suit :



Les trois boutons en bas permettent de créer des nouveaux mix et de les nommer.

Un clic sur le cayon à côté du titre permet de modifier le nom du mix.

Un clic sur le titre du mix concerné ouvre un vue d'ensemble selon l'exemple ci-dessous :



Au moyen du crayon ci-dessus vous pouvez modifier la composition pour la période affichée.

Au moyen du bouton « + Ajouter une nouvelle période », vous pouvez modifier la composition pour ce compteur.

Une fonction très pratique vous permet d' « Afficher les compteurs liés ».

3.3.1 Modifier ou ajouter un mix d'électricité

Il s'agira de définir au mieux la qualité de l'électricité livrée, cette dernière ayant une forte incidence sur le bilan énergétique et environnemental des bâtiments et installations communales.

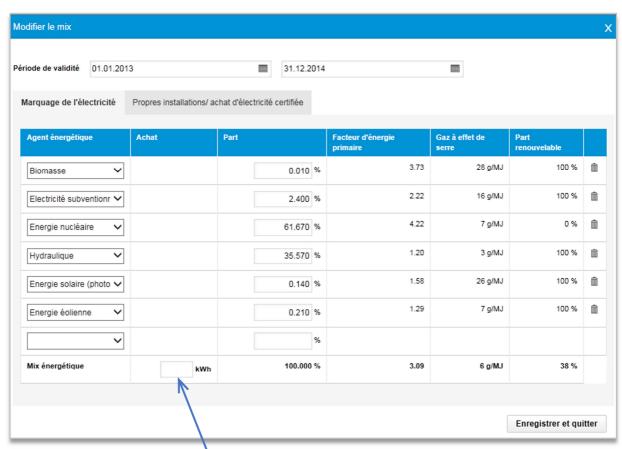
Plusieurs cas de figure peuvent se présenter, la commune peut acheter de l'électricité :

- selon le marquage proposé par le fournisseur, sans autre choix
- selon le marquage du fournisseur et en plus, une part d'électricité renouvelable certifiée
- renouvelable selon proposition du fournisseur / son propre choix, partiellement ou entièrement certifiée

Selon les cas, le mix d'électricité se définira comme décrit ci-dessous.

Marquage de l'électricité

Si la commune consomme de l'électricité selon marquage, il faudra en désigner la composition dans le tableau ci-dessous :



Le marquage de l'électricité du fournisseur est en général indiqué sur les décomptes des factures d'électricité ou publié sur le site internet du fournisseur.

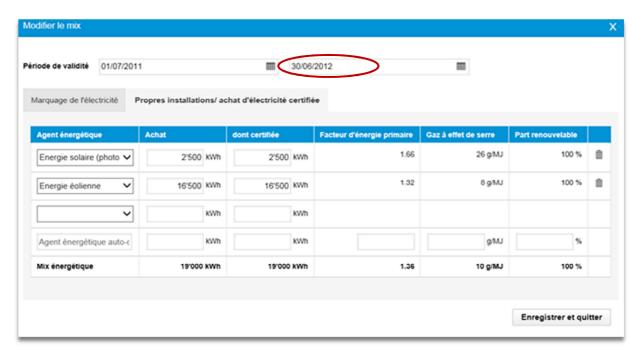
Le site suivant renseigne sur le marquage de l'électricité de tous les fournisseurs en Suisse : http://www.stromkennzeichnung.ch/fr/recherche.html

Propres installations / achat d'électricité certifiée

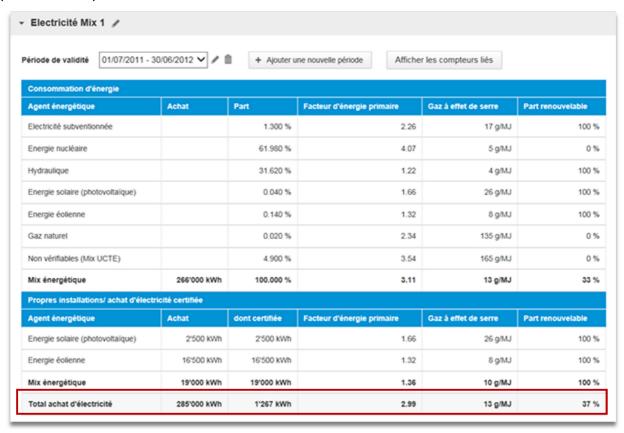
Si la commune consomme, en plus ou uniquement, de l'électricité renouvelable entièrement ou partiellement certifiée, il faudra indiquer la quantité de chaque type d'électricité livrée et la part certifiée. En premier lieu, il faudra définir la période de validité en indiquant une date de fin.

Il deviendra alors possible d'introduire les kWh d'électricité consommée selon marquage pour cette période en bas du tableau ci-dessus et les quantités d'électricité renouvelable et la part certifiée sous l'onglet « Propres installations / achat d'électricité certifiée »

L'onglet « **Propres installations / achat d'électricité certifiée** » devient accessible une fois que **la période de validité** est définie en indiquant une date de fin.



Les caractéristiques moyennes du mix d'électricité selon le tableau récapitulatif affiché seront prises en compte dans les évaluations :



Vous pouvez consulter les objets pour lesquels ce mix est appliqué en cliquant sur bouton « **Afficher les compteurs liés** » en haut à droite.

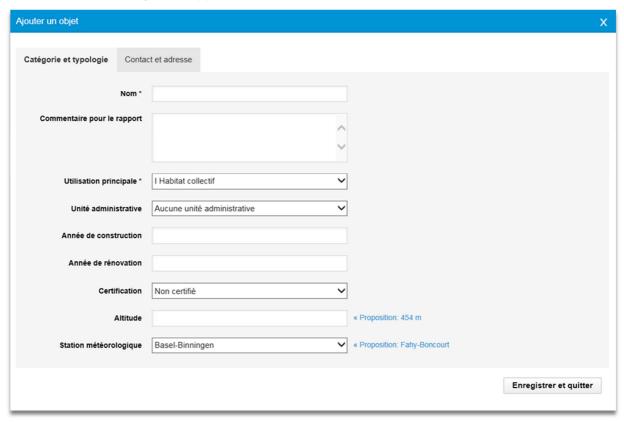
3.3.2 Définir la chaleur à distance et le mix de gaz naturel

Les procédés pour définir la chaleur à distance et la part de biogaz dans le gaz naturel sont similaires au procédé décrit ci-dessus mais plus simples et donc explicites.

4 Niveau objet

4.1 Création d'un nouvel objet

Un clic sur Nouvel objet fait apparaître la fenêtre suivante :



Les deux onglets « Catégorie et typologie » et « Contact et adresse » sont explicites.

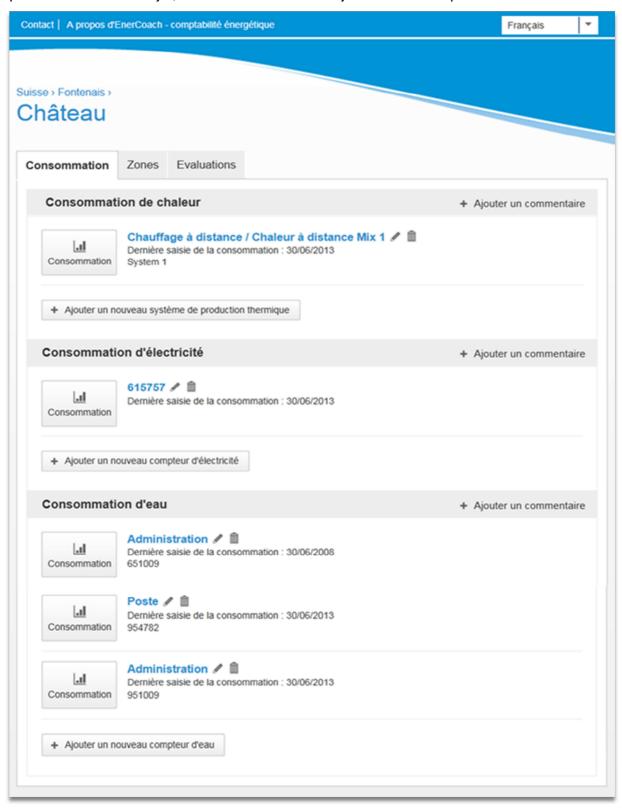
Vous pouvez sélectionner ici la catégorie principale attribuable à cet objet et l'unité administrative à laquelle appartient l'objet.

- ⇒ Enregistrer et quitter enregistre les paramètres et ferme la fenêtre
- ⇒ X (en haut à droite) ferme la fenêtre sans enregistrer
- ⇒ Enregistrer enregistre les données sans fermer la fenêtre (si disponible)

Ce principe est valable pour tous les menus d'entrée sauf quelques exceptions!

4.2 Données de l'objet

Après la création de l'objet, un clic sur le nom de l'objet ouvre le masque de saisie suivant :

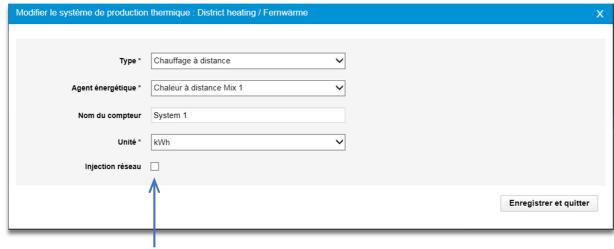


Il y a trois onglets « Consommation », « Zones » et « Evaluations »

4.3 Onglet « Consommation »

Dans cet onglet, les systèmes de production thermiques ainsi que les compteurs d'électricité et d'eau sont définis et les données de consommation saisies.

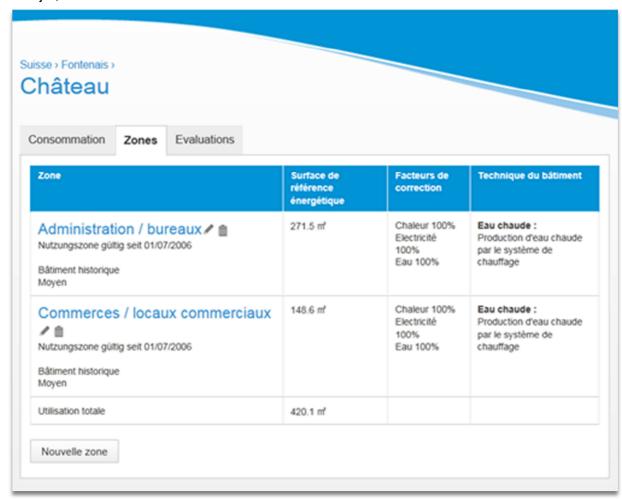
Le bouton « + Ajouter un nouveau système de production thermique » ouvre le masque de saisie suivant :



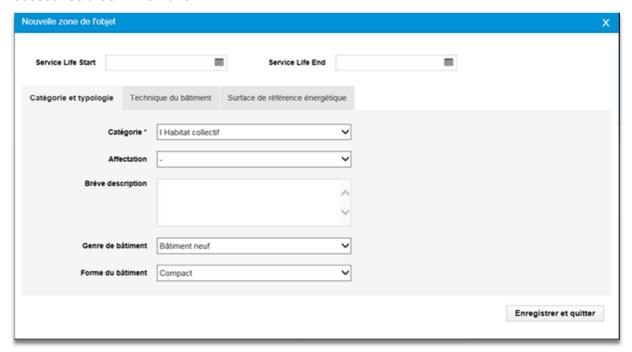
La coche « Injection réseau » vous permettra de saisir, en plus de l'énergie livrée, de l'énergie exportée du bâtiment. Les autres données d'entrée sont explicites sur ce masque.

4.4 Onglet « Zones »

Dans l'onglet « Zones » différentes zones ou catégories de bâtiment peuvent être définies pour un objet, selon la norme SIA 380/1.



Le bouton « Nouvelle zone » donne accès au masque de saisie de toutes les caractéristiques nécessaires à définir la zone.



Etant donné que des zones et leur utilisation peuvent varier sur la durée d'utilisation d'un objet, les zones ont une date de début et une date de fin. Si une zone d'utilisation est modifiée, cette dernière est marquée d'une date de fin.

Les trois onglets « Catégorie et typologie », « Technique du bâtiment » et « Surface de référence énergétique » permettent de définir la zone. Les données d'entrée sont explicites ou peuvent être sélectionnées sur des menus déroulants. Enregistrer et quitter ramène au menu principal « Zones ».

5 Evaluations

5.1 Onglet « Evaluations »

Sous l'onglet « Evaluations » apparaît, selon le niveau de travail en cours, un choix d'icônes qui représentent chacune une évaluation spécifique. On distingue entre les niveaux suivants :

- niveau : Objet
- niveau : Commune ou unité administrative
- niveau : Catégorie de bâtiment

5.2 Evaluations au niveau des objets

Les évaluations suivantes sont à disposition :

Cerificat énergétique

Evolution des indices - chaleur

- électricité

- eau

Evolution de la consommation d'énergie

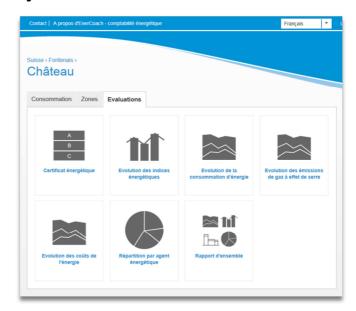
Evolution des émissions de GES

Evolution des coûts de l'énergie

Répartition des agents énergétiques

- consommation
- émissions
- coûts

Rapport d'ensemble



5.3 Evaluations au niveau de l'unité administrative ou de la commune

Cerificat énergétique

Evolution des indices - chaleur

- électricité

- eau

Evolution de la consommation d'énergie

Evolution des émissions de GES

Evolution des coûts de l'énergie

Répartition des agents énergétiques

- consommation
- émissions
- coûts

Comparaison des indices

- chaleur
- électricité
- eau

Indices énergétiques / SRE

Cité de l'énergie :

Energie renouvelable - chaleur

- électricité

Efficacité énergétique - chaleur

- électricité

- eau

Emissions de gaz à effet de serre

- intensité

- évolution

Rapport d'ensemble

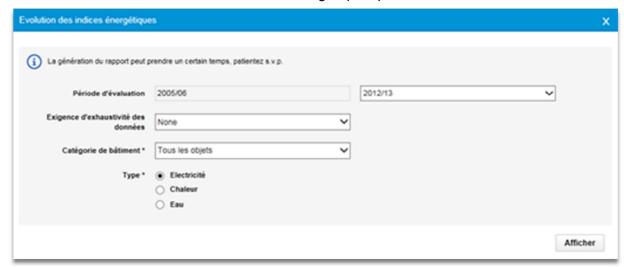


5.4 Evaluations au niveau des catégories de bâtiment

Les évaluations au niveau des catégories de bâtiments sont similaires aux évaluations au niveau de la commune, sans les évaluations « Cité de l'énergie ».

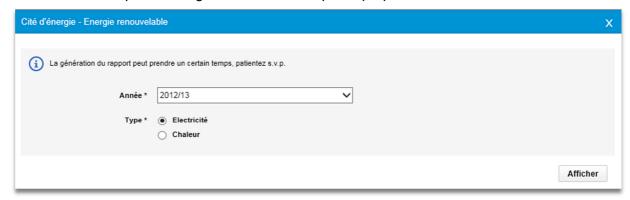
5.5 Charger les évaluations détaillées ou le rapport d'ensemble

En choisissant une évaluation on parvient à un menu contextuel qui permet de choisir les options souhaitées. Selon les évaluations, différentes options sont proposées. Le menu concernant l'évolution des indices énergétiques p.ex. ressemble à ceci :



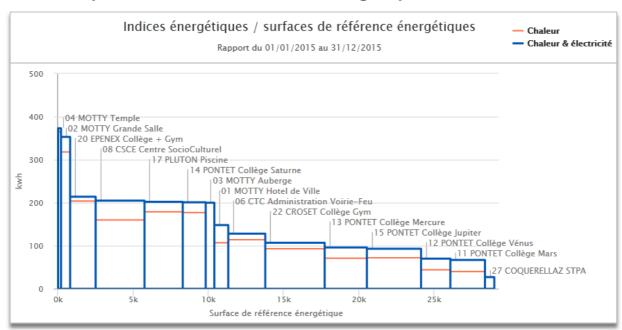
Etant donné que les évaluations Cité de l'énergie (catalogue eea) concernent toujours tous les bâtiments, le menu contextuel ne propose pas le choix des catégories.

L'évaluation de la part d'énergies renouvelables p. ex. propose le menu contextuel suivant :



Et ainsi de suite, vous trouverez les options correspondantes aux évaluations sélectionnées.

5.6 Exemple d'évaluation : Indices énergétiques / SRE

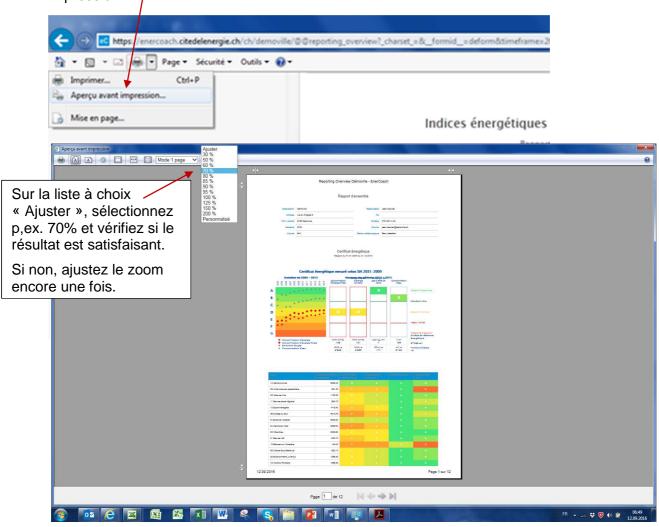


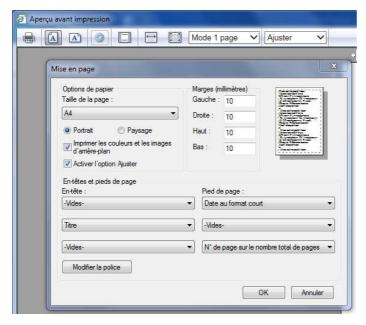
6 Rapports d'évaluation

6.1 Imprimer un rapport avec Internet Explorer

Après avoir chargé le rapport souhaité, veuillez procéder comme suit :

Dans le coin en haut à gauche de l'écran, cliquez sur l'imprimante puis sur « Aperçu avant impression » ,





Dans les options de mise en page, vous pouvez optimiser les paramètres telles que les marges, les entêtes et pieds de page etc.

La coche « Imprimer les couleurs et les images d'arrière-plan » doit être activés.

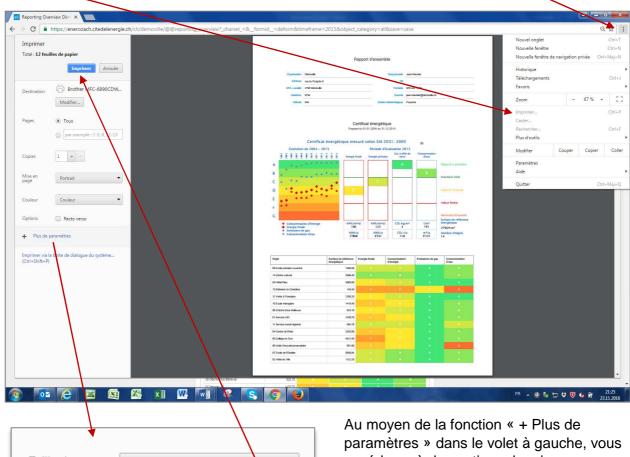
Quand l'affichage du rapport est satisfaisant, vous pouvez imprimer le rapport ou créer un document pdf au moyen de fonction d'impression.

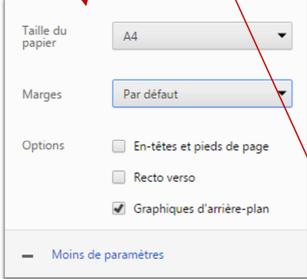
Pour créer un pdf, il faut qu'un logiciel tel que Acrobat, PDFCreator ou autre soit installé.

6.2 Imprimer un rapport avec Google Chrome

Après avoir chargé le rapport souhaité, veuillez procéder comme suit :

Dans le coin en haut à droite de l'écran, cliquez sur les trois petits points verticaux puis sur « Imprimer... ». L'aperçu avant impression ci-dessous apparaîtra à l'écran.





accéderez à des options de mise en page supplémentaires.

Les réglages par défaut sont en principes corrects, mais vous pouvez les optimiser si l'affichage du rapport n'est pas satisfaisant.

Il est conseillé d'activer les « Graphiques d'arrière-plan ».

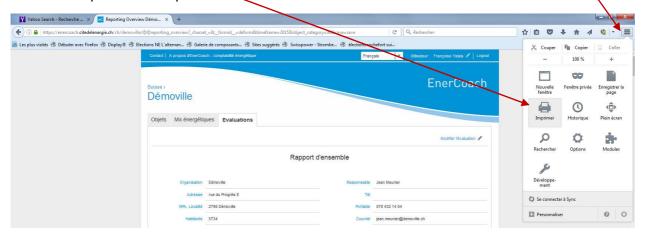
Quand l'affichage du rapport est satisfaisant, vous pouvez imprimer le rapport ou créer un document pdf au moyen de fonction d'impression.

Pour créer un pdf, il faut qu'un logiciel tel que Acrobat, PDFCreator ou autre soit installé.

6.3 Imprimer un rapport avec Firefox

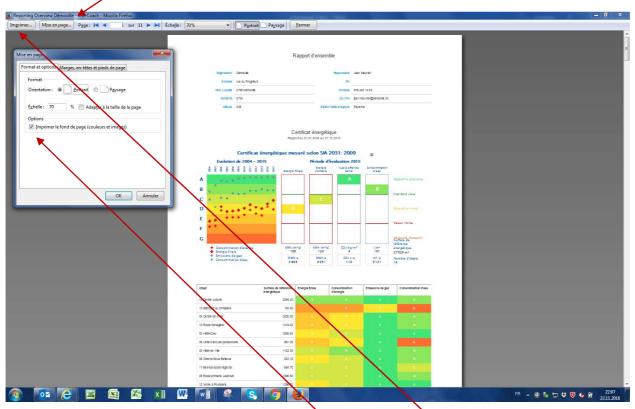
Après avoir chargé le rapport souhaité, veuillez procéder comme suit :

Dans le coin en haut à droite de l'écran, cliquez sur le symbole représentant trois petits traits horizontaux puis sur « Imprimer »



L'aperçu avant impression ci-dessous apparaît à l'écran.

Un clic sur « Mise en page » donne accès à des options telles que échelle, marges, entête ou pied de page.



Il est conseillé d'activer la coche « Imprimer le fond de page (couleurs et images) ».

Quand l'affichage du rapport est satisfaisant, vous pouvez imprimer le rapport ou créer un document pdf au moyen de fonction d'impression.

Pour créer un pdf, il faut qu'un logiciel tel que Acrobat, PDFCreator ou autre soit installé.

Nous vous souhaitons un bon travail avec EnerCoach Online https://enercoach.citedelenergie.ch/@@login